

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL**  
**DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**

Séance du 5 juin 2023

**L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, LE CINQ JUIN** à 14 h 00, le  
Bureau Communautaire s'est réuni Au siège du TCO, salle du Conseil  
Communautaire, après convocation légale, sous la présidence de **M.**  
**Emmanuel SERAPHIN, Président.**

Nombre de membres en exercice : 16  
Nombre de présents : 12  
Nombre de représentés : 3  
Nombre d'absents : 1

**Secrétaire de séance :** Mme Laetitia LEBRETON

**OBJET**

**AFFAIRE N°2023\_052\_BC\_9**  
*Attribution d'une subvention à  
l'association REVEZ-CRAPA en 2023  
pour le projet d'accompagnement à la  
stérilisation des animaux domestiques  
de propriétaires non imposables et  
éloignés des cabinets vétérinaires.*

**ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :**

M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mélissa COUSIN - Mme Denise  
DELAVANNE - M. Irchad OMARJEE - Mme Laetitia LEBRETON - Mme  
Mircille MOREL-COIANIZ - Mme Vanessa MIRANVILLE - M. Olivier  
HOARAU - M. Henry HIPPOLYTE - M. Bruno DOMEN - M. Daniel  
PAUSE - M. Jean-Bernard MONIER

**ÉTAIT ABSENT(E) :**

M. Philippe LUCAS

Nombre de votants : 15

**NOTA :**

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :  
30 mai 2023

- date d'affichage et de publication de la  
liste des délibérations au plus tard le  
12/06/2023

**ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :**

Mme Huguette BELLO procuration à M. Emmanuel SERAPHIN - Mme  
Roxanne PAUSE-DAMOUR procuration à M. Irchad OMARJEE - M.  
Fayzal AHMED-VALI procuration à M. Henry HIPPOLYTE

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 5 JUIN 2023**

**AFFAIRE N°2023\_052\_BC\_9 : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION À L'ASSOCIATION REVEZ-CRAPA EN 2023 POUR LE PROJET D'ACCOMPAGNEMENT À LA STÉRILISATION DES ANIMAUX DOMESTIQUES DE PROPRIÉTAIRES NON IMPOSABLES ET ÉLOIGNÉS DES CABINETS VÉTÉRINAIRES.**

Le Président de séance expose :

**Contexte**

L'association REVEZ-CRAPA souhaite renouveler le projet de stérilisation mené en 2022 dont l'objectif était de sensibiliser et faire passer à l'acte de stérilisation et d'identification, les publics propriétaires d'animaux domestiques (chats/chiens) qui ne fréquentent pas les cabinets vétérinaires par choix ou parce qu'ils en sont éloignés ou empêchés (pas de voiture, handicap, personnes âgées) et qui ont très peu de moyens financiers (publics non imposables).

A ce titre, les frais de stérilisation, d'identification mais aussi la prise en charge des médicaments de 1<sup>ère</sup> nécessité (antibiotique, anti inflammatoire, vermifuge) ont été pris en charge gratuitement.

L'originalité du projet résidait dans la participation d'étudiants vétérinaires de l'école vétérinaire de Toulouse, encadrés par des vétérinaires locaux.

**Bilan de l'opération 2022.**

L'opération s'est déroulée du 8 au 21 août 2022 avec le concours des cabinets vétérinaires libéraux volontaires pour tutorer les étudiants vétérinaires et disposer des conditions adaptées pour les actes de stérilisation : Grand Banoir (la Possession), Grand Fond (Saint-Paul), So Vêto (La Saline/Saint-Paul), la Vague (Saint-Leu).

Au final, 143 stérilisations ont été réalisées, soit un dépassement de 19% de l'objectif initial (120 stérilisations).

	GRAND FOND - ST GILLES	GRAND BANOIR - LA POSSESSION	LA VAGUE - ST LEU	SO VETO - LA SALINE LES HAUTS	TOTAL
<b>CHIENS</b>	11	2	2	3	<b>18</b>
<b>CHIENNES</b>	13	6	6	6	<b>31</b>
<b>CHATS</b>	20	17	28	4	<b>69</b>
<b>CHATTES</b>	4	9	4	8	<b>25</b>
<b>TOTAL</b>	48	34	40	21	<b>143</b>

En terme financier : il y a un écart de +23.3% entre le budget prévisionnel (17 028€) et le budget réel (20 997€) principalement dû aux postes de dépenses suivants : les billets d'avion, les frais de



logement, les frais de location et d'entretien de voiture. L'écart a REVEZ-CRAPA et la DAAF.

Cette opération a été bien relayée médiatiquement et a connu un vif succès auprès de la population, ce qui confirme le besoin.

### Demande de subvention pour l'édition 2023.

L'association REVEZ-CRAPA souhaite renouveler l'opération sur quasiment les mêmes modalités qu'en 2022. La durée de la campagne sera plus longue (15 jours au lieu de 10 jours) et se fera pendant les 3 premières semaines du mois d'août. Ce sera une équipe de 6 vétérinaires qui interviendra comme l'année dernière avec l'encadrement des vétérinaires locaux. Actuellement, 3 cabinets se sont portés volontaires : Grand Banoir (La Possession), Grand Fond (Saint-Paul), la Vague (Saint-Leu). 3 autres sont en cours de démarchage : Le Port, Trois-Bassins, So Vêto (la Saline commune de Saint-Paul).

Les secteurs d'intervention proposés sont susceptibles d'évoluer selon le besoin. Il s'agit de :

- La commune du Port,
- Secteurs Pichette, Ravine à Malheur et Dos d'Ane pour La Possession,
- Secteurs Grande Fontaine/Tour des Roches, Sans Souci, Saline, Guillaume/Petite France , Tan Rouge, chemin Feoga pour Saint Paul,
- Secteurs Chaloupe, Piton, Le Plate pour Saint Leu,
- Les Hauts de Trois-Bassins (Bois de Nêfles, Montvert , Grande Ravine, chemin tamarin).

L'association vise un objectif de **160 animaux**. La nouveauté est la prise en charge par VPT (Vétérinaires Pour Tous) de certains frais en plus du tutorat des étudiants et de la mise à disposition de leur cabinet.

Le budget et le financement prévisionnels se présentent comme suit :

	Description	Prix	Nb de jours	qte estimée	Coût prévisionnel	Financier de l'action
Logistique Etudiants	<b>BILLETS AVION</b>				<b>10 800,00 €</b>	
	Billets d'avion 3/6	1 800,00 €		3	5 400,00 €	TCD
	Billets d'avion 3/6	1 800,00 €		3	5 400,00 €	VPT
	<b>LOGEMENT ETUDIANTS</b>				<b>1 500,00 €</b>	
	Prise en charge TCD			31	1 500,00 €	TCD
	<b>AUTRE</b>				<b>170,00 €</b>	
	Valise supplémentaire 23kg A/R - materiel		85	2	170,00 €	TCD
<b>s/total</b>				<b>s/total</b>	<b>12 470,00 €</b>	
Logistique mission	Recherche des bénéficiaires, instruction des dossiers de stérilisation, sensibilisation, transport des animaux, coordination de la mission, rédaction des bilans					bénévolat
	<b>FRAIS DE RESTAURATION</b>				<b>1 080,00 €</b>	
	Frais restauration midi (étudiants)	12,00 €	15	6	1 080,00 €	TCD
	<b>VOITURES - TAXI ANIMALIER</b>				<b>2 730,00 €</b>	
	Location voiture 1/2	1 055,00 €		1	1 055,00 €	TCD
	Location voiture 2/2	1 055,00 €		1	1 055,00 €	DAAF
	Carburant voitures	18,00 €	15	2	540,00 €	TCD
	Entretien voitures	40,00 €		2	80,00 €	TCD
	<b>AUTRES</b>				<b>2 406,27 €</b>	
	Polaires - polos VPT/REVEZ				1 026,31 €	VPT
	Impression flyers			5000	250,00 €	DAAF
	Cages de transport chien et chat	150,00 €		7	1 050,00 €	DAAF
	Fournitures (pochettes, stylos...)	5		6	30,00 €	TCD
Carte Sim téléphone mission	10		1	10,00 €	TCD	
Forfait téléphone mission (4mois)	9,99		4	39,96 €	TCD	
<b>s/total</b>				<b>6 216,27 €</b>		
Frais vétérinaires	<b>RESSOURCES HUMAINES</b>				<b>benevolat</b>	
	6 étudiants vétérinaires Ecole vétérinaire de Toulouse					bénévolat
	5 vétérinaires encadrant les étudiants					bénévolat
	<b>LIEUX D'INTERVENTION - CLINIQUE S VETERINAIRE S</b>				<b>benevolat</b>	
	Locaux mis à disposition par les vétérinaires					bénévolat
	<b>IDENTIFICATION DE S ANIMAUX</b>	<b>/ animal</b>			<b>2 240,00 €</b>	
	Identification	14,00 €		160	2 240,00 €	SNDA
	<b>ACTES CHIRURGICAUX</b>	<b>/ animal</b>		<b>160 animaux</b>	<b>4 025,00 €</b>	
	Stérilisation chatte	25,00 €		25	625,00 €	DAAF
	Castration chat	15,00 €		75	1 125,00 €	DAAF
	Stérilisation chienne	40,00 €		35	1 400,00 €	DAAF
	Castration chien	35,00 €		25	875,00 €	DAAF
	<b>PHARMACIE</b>	<b>/ animal</b>			<b>800,00 €</b>	
	Antibiotiques, Anti-inflammatoires	5,00 €		160	800,00 €	SNDA
	<b>s/total</b>				<b>7 065,00 €</b>	
Marge			8%	<b>25 751,27 €</b>		
<b>TOTAL</b>			<b>TOTAL</b>	<b>27 811,37 €</b>	DAAF	

**Financement TCO sollicité**

Financement DAAF (appel à projet plan de relance 2021)	: 8 440 € soit 30 %
Financement VPT	: 6 426€ soit 23 %
Financement SNDA (Société Nationale de Défense des Animaux)	: 3 040 € soit 11 %

---

**Total budget : 27 811 €**

Il est à noter que la contribution globale du TCO augmente par rapport à l'édition précédente pour tenir compte des coûts actualisés du retour d'expérience de 2022 (évolution à la hausse des billets d'avion et charges d'hébergement des étudiants).

Cependant, la contribution du TCO par animal diminue (59€ en 2022 contre 58 € en 2023 en prévisionnel), cela grâce à la participation de VPT. Cette contribution reste en-dessous du coût d'une stérilisation dans le cadre des campagnes menées via le marché de prestation passé avec Vétérinaires Pour Tous (moyenne de 116 €/ animal).

Le TCO pourra également mobiliser les médiateurs pour diffuser l'information sur les quartiers visés ou relayer l'information sur ses supports numériques (site internet, réseaux sociaux...).

**En annexe :**

- Fiche signalétique de l'association
- Dossier de demande de subvention
- Projet de convention.

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 25/05/2023.

A reçu un avis favorable en Commission Environnement du 12/05/2023.

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,**  
**Ouï l'exposé du Président de séance,**

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :**

- **VALIDER l'attribution d'une subvention à hauteur de 9 905 € à l'association REVEZ-CRAPA pour la réalisation du projet de stérilisation des animaux domestiques de propriétaires non imposables et éloignés des cabinets vétérinaires, sur le TCO en 2023 ;**
- **AUTORISER le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer toutes les pièces relatives à cette affaire ;**
- **DIRE que les crédits sont inscrits aux chapitre et nature du budget 2023 du TCO.**